

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 8 AVRIL 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le huit avril, à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal, légalement convoqués se sont réunis, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Flavien THÉLISSON, Maire.

Etaient présents : Mmes MM. Flavien THÉLISSON – Agnès PRUNET – Guillaume PIOCHON - Anne GOGUÉ - Nicolas GROSSI - François LECHRIST - Pauline RENAUDIN - Patricia VINCENT – Yannick BARRIOS - Philippe CHANDONNAY - Graziella LEPLEY - Geoffrey BEDU - Mylène BELOT.

Absents excusés : Justine MARCHAND – Éric BRIAULT

N° 1-8.04.2021 – OBJET : DÉSIGNATION D'UN SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Monsieur Geoffrey BEDU a été désigné secrétaire de séance.

N° 2-8.04.2021 – OBJET : CRÉATION D'UN BUDGET ANNEXE POUR LA RÉALISATION DU LOTISSEMENT « LES COQUELICOTS »

La Commune de Neuvy-le-Roi, propriétaire des parcelles section D n° 1563, n° 1566 et une partie de la n° 1720, au lieu-dit « La Maladerie », a décidé de développer l'urbanisation sur ces parcelles propices à la réalisation d'un lotissement, qui répondra aux demandes existantes. Il est prévu de créer de façon organisée :

- un îlot destiné à recevoir plusieurs logements seniors ;
- 9 lots pour la construction d'habitations ;
- 1 lot d'espaces communs ;

Le tout pour une superficie réelle totale lotie de 10 097 m².

Le maire informe qu'il est nécessaire de créer un budget annexe à celui de la Commune, l'opération de lotissement consistant à viabiliser et vendre des terrains à des personnes privées. L'instruction budgétaire M14 prévoit spécifiquement les conditions de cette individualisation et en particulier la tenue d'une comptabilité de stocks, destinée à suivre les opérations d'acquisition, de viabilisation et de cession des terrains concernés. Cette opération fait partie des activités obligatoirement assujetties à la T.V.A. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, DÉCIDE :

- d'approuver la création d'un budget annexe de comptabilité M14 dénommé « Lotissement Les Coquelicots » dans le but de retracer toutes les opérations futures relatives à la gestion du lotissement destiné à la vente ;
- de préciser que ce budget sera voté par chapitre ;
- de prendre acte que l'ensemble des opérations relatives à ce lotissement sera constaté dans le budget annexe, y compris les frais liés aux divers réseaux ;
- d'opter pour un régime de TVA conformément à l'instruction M14 avec un système de déclaration trimestrielle ;
- d'autoriser le Maire, ou son représentant, à effectuer toutes les déclarations auprès de l'administration fiscale ;
- de préciser que le prix de cession sera défini par délibération du conseil municipal en fonction du coût du projet ;
- d'autoriser le Maire, ou son représentant, à signer tous les documents découlant de ces décisions.

Suite au permis d'aménager, la SCP LECREUX-SIVIGNY doit fournir les documents légaux pour transmettre l'appel d'offres. Il est prévu de laisser un délai d'un mois après l'émission de cet appel d'offres pour pouvoir démarrer rapidement.

M. le maire explique qu'il faudra entre autres choisir les candélabres.

Philippe CHANDONNAY fait remarquer que la commission d'appel d'offres n'a pas été encore constituée.

Se proposent : Nicolas GROSSI, Pauline RENAUDIN, Guillaume PIOCHON, François LECHRIST, Philippe CHANDONNAY.

Flavien THÉLISSON + A. PRUNET si besoin d'une personne supplémentaire.

N° 3-8.04.2021 – QUESTIONS DIVERSES

Le Maire rend compte :

- du fonctionnement du point de vaccination Neullé Pont Pierre : Il est géré par 2 Communautés de Communes : TOVAL et CCGCPR. La coordinatrice de la CCGCPR., Elisabeth GÉRARD demande :

- Un référent CCAS, il sera désigné lors d'une réunion lundi soir ;
 - La liste des personnes de plus de 75 ans susceptibles de se faire vacciner ;
 - Une liste de bénévoles que l'on pourrait solliciter sur des créneaux d'1/2 journée pour l'accueil.
- ⇒ Les personnes intéressées doivent prendre contact avec la mairie.

- de la réunion avec la préfecture :

Mise en place du CRTE (plan de relance) : l'État accompagne sur un certain nombre de pans (économie, bi-diversité, transition énergétique...) pour lancer des projets, au niveau intercommunal ou communal. Il est demandé aux élus de réfléchir aux projets phares qu'ils souhaiteraient inscrire sur les 5 années à venir : Aménagement de la place, mail, étang...

Des fiches vont être fournies bientôt et devront être rendues en juin. Il faut donc lister au sein des commissions les sujets à venir et voir ensuite comment l'État peut aider la Commune.

- des dossiers Voirie :

De la rencontre, vendredi dernier, avec le service départemental STA pour le projet de ralentissement des entrées du bourg (routes de Rouziers, Saint Paterne, Beaumont). Il a été donné beaucoup d'informations et de conseils sur ce qui est faisable sur les routes qui appartiennent au département (pas de bacs à fleurs par exemple).

Les routes des contournements et les échanges de voies ont été évoqués (Caserne des pompiers et Route de Rome). Le maître d'œuvre a été poursuivi en justice par la commune, et il s'est retourné vers le département. A été également débattu la manière de sortir de cette situation. Une réunion avec le président du département (Jean-Gérard Paumier) est à prévoir. François LECHRIST fait remarquer qu'il faudrait commencer par savoir où en est l'avocat.

Par ailleurs, le département a fait observer qu'il n'a jamais eu aucune réponse sur la subvention demandée et accordée (60k€) pour l'aménagement d'un espace de convivialité sur le mail. Ce projet avait été abandonné par le précédent conseil, en raison de son coût et afin d'éviter un endettement supplémentaire à la Commune.

Mylène BELOT remonte le mécontentement des parents sur l'absence de trottoirs, rue de la Fourbisserie. Beaucoup passent par l'impasse de la Fourbisserie qui est un chemin privé, mais sur lequel il y aurait un droit de passage. Il lui est répondu que la Rue de la Fourbisserie est une route départementale sur laquelle les travaux ne sont pas prévus pour l'instant.

Nicolas GROSSI explique qu'il serait possible de refaire tous les intérieurs de chaussées, resteraient à la charge de la Commune, les trottoirs.

- des travaux de Gaz

Ils avaient débuté devant la maison de santé pour profiter des tranchées de l'enfouissement des réseaux. La Société Sorégies sous-traite à plusieurs autres. Les travaux doivent être terminés avant septembre. 2 grosses cuves à gaz vont être implantées près de la société Nutriphyt. La Rue de la Fourbisserie va être bloquée pendant 15 jours.

- de l'échange de parcelles sollicitée par les services du département, voie ferrée d'intérêt local

Il existait une ancienne voie ferrée dont les parcelles appartenaient à la SNCF. Le département propose de redéfinir les emprises des voiries communales aux lieux-dits « Chérelle » et « La Grande Verderie » mais il y a 2 passages sur des voies communales que la commune devra donc racheter. Le Département propose que les frais de géomètre soient partagés entre les différents propriétaires concernés.

- de la demande de l'Association L'institut de Recherche sur la biologie de l'insecte

Le Président de l'association a contacté la Commune pour faire une étude de libellules et de larves de moustiques sur l'étang, en partenariat avec CAUDALIS, le CNRS et l'IRBI. Flavien THÉLISSON va faire suivre la convention qui les engage à restituer le fruit de leur travail, au travers d'un travail pédagogique et d'une réunion publique en poursuivant entre autres le travail démarré par la ligue de protection des oiseaux. Ils vont également se mettre en relation avec la société de pêche pour faire redécouvrir la campagne aux Noviciens.

Agnès PRUNET et Mylène BELOT font le point sur les animations « Samedi, ça me dit »
Choix de Philippe CHANDONNAY et Elise GILBERT : les Bodins mis en ligne le 3 avril à 18h.
Spectacle de marionnettes pour présenter la prochaine diffusion choisie par Graziella LEPLEY et Virginie DANIEL.

Mylène BELOT et Joël CHIQUET sont allés voir Madeleine FARGUES pour faire une visite filmée du patrimoine de Neuvy. Cela pourrait être étendu à des maisons particulières dans un second temps, avec l'accord des propriétaires. On pourrait également interviewer les personnes, artistes du village.

Anne GOGUÉ rend compte des demandes de composteurs. La liste des demandes continue à s'étoffer. Il sera prévu 1 journée de distribution. Les agents techniques sont allés chercher les composteurs à la Communauté de Communes.

Pauline RENAUDIN et Guillaume PIOCHON font remarquer que les poubelles en campagne sont abîmées ou qu'il en manque. Il est décidé de faire le tour et de remplacer/compléter : information à remonter à Anne GOGUÉ. Une possibilité pour diminuer les coûts serait d'espacer les ramassages.

Anne GOGUÉ a demandé à la CCGCPR à avoir des panneaux explicatifs sur le tri sélectif des déchets.

Anne GOGUÉ informe que les bacs qui avaient été sortis de la maison médicale ont été repeints en rouge, posés dans divers lieux du centre-bourg et vont accueillir des fleurs. Par ailleurs, la commande de mobilier urbain est partie.

Flavien THÉLISSON et Agnès PRUNET ont rencontré la correspondante de la Nouvelle République, Mme Sabrina DAUBANAY qui a fait paraître un article sur les travaux de

ralentissement à mettre en place. Une nouvelle rencontre est prévue en fin de semaine pour évoquer les projets à venir.

Patricia VINCENT fait remonter que les administrés veulent être au courant de ce qui est décidé en conseil municipal. Flavien THÉLISSON répond que les comptes rendus sont mis au fur et à mesure de leur disponibilité sur le blog de la commune.

Travaux de voirie : François LECHRIST s'interroge sur les travaux pour les ralentissements d'entrées de bourg qui ne vont pas pouvoir être faits en régie. Ils ont été budgétisés via l'investissement CLECT/Voirie.

Flavien THÉLISSON précise que les 4 stops prévus au croisement de la route de Beaumont/et de la voie de contournement à côté de la caserne des pompiers, sont interdits pour les routes départementales. Les *cédez le passage* vont être remplacés par des *stops*. Le Département prendra en charge les peintures et les panneaux.

Astreinte : Patricia VINCENT demande comment cela se passe quand il y a une fuite d'eau le week-end par exemple. Il n'y a pas d'astreinte. Il va falloir se pencher sur la mise en place d'une astreinte.

Cantine : Guillaume PIOCHON et Pauline RENAUDIN ont rencontré la commerciale de JMG, société qui livre les repas, qui ne comprend pas pourquoi les menus ne sont pas appréciés à Neuvy. Elle met à disposition jusqu'au mois de juin, pour le même tarif, la gamme supérieure (3 choix d'entrée, de plat, de viande, de dessert). Le côté équilibre nutritionniste n'est plus assuré par JMG. Le choix des menus est maintenant fait par Christine NIVEAU, Stella POHU, Virginie DANIEL, Marianyck HOUDAYER et Graziella RINGUET. Une autre piste serait de faire appel à la MFR qui pourrait fournir les repas mais cela nécessite une embauche de leur côté.

Actuellement, compte tenu du confinement, 5 élèves sont accueillis à l'école, tout le personnel communal est présent à la demande de Flavien THÉLISSON et travaille de manière polyvalente.

Syndicat de gendarmerie : Pauline RENAUDIN fait part de la rencontre le 25 mars dernier avec le colonel du groupement de Tours qui conseille d'aller vers la fusion des 2 syndicats, le risque étant - en cas de non fusion- que les 6 gendarmes partent à La Membrolle-sur-Choisille au lieu d'aller à Neuillé-Pont-Pierre. La Commune de Neuillé-Pont-Pierre a une réserve foncière pour construire les 6 logements et agrandir la brigade. Il est demandé d'avoir une borne électrique de rechargement de voiture à Neuvy (véhicule électrique prévu). Le colonel a précisé que quand tout le monde sera à Neuillé, ils seront plus nombreux et pourront être davantage dispatchés. Il s'engage à ce qu'il y ait des permanences (d'1/2 ou 1 journée) à un rythme régulier pour garder le lien avec la population dans toutes les communes qui en feront la demande. Il propose des rendez-vous avec les élus à leur demande. Il assure qu'ils mettront davantage de réservistes à disposition. Il est également prévu de faire de la prévention.

Une délibération du conseil municipal sera nécessaire pour décider de la fusion des syndicats.

Travaux : Nicolas GROSSI informe que des entreprises ont été contactées pour les problèmes d'étanchéité du toit de la salle Moisant et de celui du Gymnase.

Journée du 10 juillet 2021 : Anne GOGUÉ et Agnès PRUNET ont programmé une ½ journée festive le 10 juillet prochain à l'étang, avec plusieurs spectacles (Slash Bubble, fanfare, Compagnie Scaramouche, spectacle de cirque...) qui se terminera par le feu d'artifice. La question est : faut-il laisser l'organisation de la restauration au Hand ou la transmettre au comité des fêtes ? Il est convenu d'en discuter avec le Hand et le comité des fêtes.

Fin de la séance.